

Tout ceci pourrait, comme vous le dites, fournir la base d'un vigoureux concept d'une communauté atlantique capable de répondre à nos besoins politiques et économiques et c'est dans ce sens que nous devons continuer nos efforts.

Le sénateur Flynn: Puis-je demander au ministre, monsieur le président, s'il voit une contradiction entre les fins économiques de l'Alliance et les objectifs du marché commun européen? Car, si la Grande-Bretagne veut faire partie du marché commun, c'est simplement pour relever le défi économique des États-Unis et en conséquence, ne serait-ce pas isoler le Canada que de le pousser vers les États-Unis?

L'hon. M. Martin: Vous demandez si l'entrée de la Grande-Bretagne dans le marché commun ne serait pas au préjudice du Canada?

Le sénateur Flynn: Cela nous pousserait dans une direction opposée de celle que nous visons par l'alliance de l'O.T.A.N.

L'hon. M. Martin: Il est tout naturel que la Grande-Bretagne envie le grand marché européen. La population de l'Europe signifie beaucoup pour son développement économique. Il n'appartient pas au Canada de dire si la Grande-Bretagne devrait faire partie du marché commun. C'est elle-même qui doit prendre sa propre décision. Bien qu'au début cela puisse causer quelques difficultés à notre agriculture, à notre industrie du papier à journal et peut-être à celle de l'aluminium, il se pourrait qu'à la longue nous bénéficions des avantages que la Grande-Bretagne y trouvera, en particulier si le marché commun prend encore plus d'ampleur et devient, comme le sénateur MacKenzie l'a anticipé il y a quelques moments, une partie de la grande communauté atlantique qui comprend les États-Unis.

Il est dans l'intérêt du Canada de viser à l'établissement de cette communauté plutôt que de se limiter aux termes d'un marché commun canado-américain. Nous devrions travailler en faveur de l'établissement d'un organisme multilatéral qui comprendrait les États-Unis, la Grande-Bretagne et les pays européens du marché commun et de la zone du libre-échange.

Tel est l'objectif que nous visons et une partie des discussions de GATT qui ont lieu présentement à Genève n'ont pas d'autre but.

Le sénateur Brooks: J'ai noté que le ministre insiste sur le fait que les forces de dissuasion devraient être équilibrées. J'ai assisté à la conférence de l'O.T.A.N. l'an dernier.

L'hon. M. Martin: Je le sais.

Le sénateur Brooks: Plusieurs pays manifestaient alors des inquiétudes du fait que la France ne voulait pas de l'intégration ou de permettre aux troupes de rester sur son sol.

Le ministre voudrait-il nous dire d'abord si cette situation est réglée? Il était question des pipe-lines, des bases et d'autres choses. Ce sont là peut-être des questions confidentielles, je n'en sais rien. Mais l'Italie par exemple s'inquiétait fort, car elle occupe le flanc; elle disait que toute la défense se trouvait divisée par la décision de la France. La Grèce et la Turquie étaient du même avis. La Hollande, la Belgique et d'autres nations du flanc opposé protestaient également. Elles étaient d'avis que le départ des troupes de la France laissaient une ligne trop étroite entre l'Allemagne et la Russie. Elles disaient que l'Allemagne se trouve exposée à une attaque éventuelle de la Russie et qu'elle n'a plus d'espace de manoeuvre. Elles savaient aussi que les lignes de communication et les pipe-lines à partir des ports français jusqu'au front éventuel se trouvaient rompues.

Cette situation a-t-elle été réglée?

Nos gens n'avaient-ils pas également une plus grande confiance dans la force de dissuasion nucléaire que dans les troupes échelonnées sur la ligne qui nous sépare des Russes? Naturellement, nos forces sont plus ou moins en équilibre avec celles de la Russie, mais ces nations disaient que la Russie jouit d'un avantage à cause de toutes les forces dont elle dispose sur le front oriental en plus